

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASBL « CENTRE FEMMES / HOMMES - VERVIERS »

Centre d'Aide, d'Information et d'Education pour les Femmes,
les Hommes et la Famille
Mouvement d'Education Permanente reconnu pluraliste



Besoin d'aide ?
d'une écoute ?
d'un conseil ?

Siège social : rue de Hodimont 44 – 4800 VERVIERS
Ed. Responsable : Jeannine GERLACH
Werthplatz 48 – 4700 EUPEN
N° de compte : BE19 3480 6999 9712
N° d'entreprise : 0422.287.421
email : info@cfhv.be
site internet: www.cfhv.be



PERIODIQUE N° 4

octobre / novembre / décembre 2018

Bureau de dépôt : 4800 Verviers I

Réalisé avec le soutien de : la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Service public de Wallonie, la Province de Liège, l'Institut pour l'Égalité F/H, Unia, les Echevinats de l'Égalité des Chances et de la Culture de la Ville de Verviers, le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, Monsieur le Chevalier Bourseaux, les Câbleries d'Eupen



Bonjour à toutes et à tous,

Encore une année qui se termine, une année bien triste avec quantité de problèmes à tous les niveaux.

Une société en bouleversement parce qu'elle est pauvre et toujours plus pauvre. Un gouvernement qui n'a pas compris qu'en affamant le peuple, il mène à la révolution.

On parle de « TAX SHIFT », de jobs à des personnes qui ont le porte-monnaie et le ventre vides. Ne parlons pas des médicaments prescrits par le médecin qu'il faut choisir par ordre d'importance parce qu'on ne peut les acheter tous. Il faut choisir entre se nourrir ou se soigner ou plus important encore, pour les gens qui dorment en rue parce qu'ils n'ont pas de quoi se loger. Comment veut-on que ces gens restent calmes ? Avec notre Service de médiation de dettes, nous sommes au cœur des problèmes et nous nous insurgons contre une société de surconsommation apparemment si peu soucieuse de l'augmentation de la pauvreté et si peu respectueuse de l'environnement et des conséquences pour les générations futures.

Quel avenir pour notre jeunesse qui a décidé de prendre la planète en main ?

Ce jeudi matin, 35.000 étudiants défilaient à Bruxelles en reprochant aux décideurs politiques de ne penser qu'à l'argent et pas à leur bien-être sur terre et en même temps à Liège, plusieurs milliers de jeunes défilaient, rejoints par les universitaires en examens.

Un plus grand rassemblement est prévu pour la semaine prochaine.

Quel que soit le gouvernement qui soit instauré après les élections législatives de mai 2019, nous espérons en une prise de conscience et un changement des mentalités de la classe politique pour les années à venir.

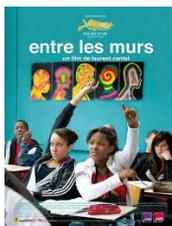
Je termine en vous souhaitant une année d'espoir en des jours meilleurs pour ramener une justice sociale dans notre pays qui prenne en compte les laissés en rade sur le bord du chemin.

Une bonne année à toutes et à tous.

Jeannine GERLACH, Présidente.



Meilleurs vœux pour 2019 !



**FILM / DEBAT « ENTRE LES MURS » : Les difficultés de l'enseignement
mercredi 24/10/2018**

François Marin est un jeune professeur de français dans un collège difficile du 19^e arrondissement de Paris. Il n'hésite pas à affronter Esmeralda, Souleymane, Khoumba et ses autres élèves, souvent impétueux, dans de stimulantes joutes verbales, faisant très souvent de la langue française un véritable enjeu ...

Cet excellent film présente une immersion dans un collège parisien. Des scènes très fortes ont entraîné automatiquement un débat avec la salle en fin de séance. Nous avons discuté du système disciplinaire en Belgique. On retrouve dans cette histoire une jeunesse totalement décalée et perdue. Le mal profond de la société est présenté sans fard et nous montre la société telle qu'elle est vraiment. Cette jeunesse en rupture, fracassée, est présentée d'une manière très réaliste par le réalisateur. Classes surchargées, professeurs inadaptés, manque de moyens, insultes, violence, ... sont le lot quotidien de ces collèges difficiles. Alors que l'école devrait être la priorité, elle est à l'agonie. Tous ces enfants sans culture, sans éducation, sans valeurs à part celle de l'argent et de l'intégrisme, sans avenir à part la délinquance, ... Le pire, c'est qu'il n'y a toujours pas de solution ...



FILM / DEBAT « BEAU - PERE » : L'inceste - mercredi 21/11/2018

Rémi, compositeur, perd sa compagne dans un stupide accident de voiture. Son seul réconfort, il le trouve avec Marion, sa belle-fille âgée de quatorze ans ...

Ce film traite un sujet assez tabou qui est l'amour avec une différence d'âge. Un homme de 30 ans et une fille de 14 ans dont il est le beau-père. C'est osé dans certaines scènes mais pourtant subtil et maîtrisé car le film ne sombre à aucun moment du côté malsain ou provocateur. Il s'agit d'une belle histoire d'amour traitée avec justesse et sincérité. A notre époque « politiquement correcte », nous ne risquons plus de voir un tel film. Qu'il est loin le temps où certains cinéastes osaient aborder des thèmes tabous sans pour autant tomber dans le vulgaire et le racoleur, ni dans les clichés ou le bien-pensant ...

FILM / DEBAT « MA SAISON PREFEREE » : La perte d'autonomie mercredi 19/12/2018



C'est bientôt Noël. Berthe vient passer quelque temps chez sa fille Emilie. Très vite, la vieille dame étouffe dans cette demeure de notaires bourgeois et ne s'entend pas avec son gendre ...

Cette histoire se déroule sur quatre saisons. Elle est celle d'un frère et d'une soeur qui se rapprochent l'un de l'autre quand leur mère, elle, se rapproche de la mort. Cette mère butée et abusive perd ses forces et sa raison mais l'avancée de leur âge les confronte au bilan de leur vie. Le réalisateur André Téchiné préfère filmer l'émotion sur le visage des acteurs à qui il vole de poignants moments de sincérité. Un beau film face au temps qui passe, campé par un remarquable trio d'acteurs ...



Lors de cette rencontre, nous avons reçu François TEFNIN, enseignant bénévole au Centre, qui nous a parlé de son livre « Est-ce que tu as la clé ? ».

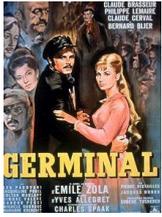
Ce livre a été édité en 2018 - 136 pages – 15 €

« C'est pour trois jours ! Nous sommes le 19 janvier 2005. Tu viens d'en prendre pour cinq ans, mais tu ne le sais pas. Nous non plus. Tu refuses ton admission dans cette maison de repos. Catégoriquement. »

Rien ne nous prépare à jouer le rôle de parents de nos propres parents. Comment incarner cette nouvelle posture à leur égard, affronter leurs demandes impossibles, leurs refus, leurs silences, la vieillesse implacable, les incompréhensions des institutions ? Comment préserver ce qui peut l'être ? Si possible, jusqu'au bout.

François Tefnin est né en 1949 à Verviers où il vit. Après une formation de psychologue, il a d'abord exercé cette profession en milieu scolaire avant de devenir conseiller pédagogique, puis responsable d'un service de communication.

NOS PROCHAINS FILMS POUR – 2019 / 2020

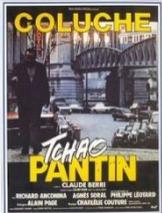


Mercredi 23 janvier 2019 à 19 h 30

Thème : **Les conditions de travail**

Film : « **GERMINAL** » d'Yves Allégret (1963)

Synopsis : *Renvoyé en 1863 du chemin de fer en raison de son activité syndicale, Etienne Lantier trouve un emploi à la mine de charbon du Voreux. Mais le travail y est rude, les salaires très minces et la sécurité laisse fortement à désirer.*



Mercredi 20 février 2019 à 19 h 30

Thème : **L'enfer de la toxicomanie**

Film : « **TCHAO PANTIN** » de Claude Berri (1983)

Synopsis : *Lambert, le regard fatigué et l'oeil rougi par l'alcool, traîne sa solitude dans un garage parisien. Il est pompiste de nuit. Bensoussan, jeune dealer, fuit la police et se réfugie dans la station ...*

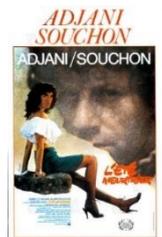


Mercredi 20 mars 2019 à 19 h 30

Thème : **La manipulation**

Film : « **PLEIN SOLEIL** » de René Clément (1960)

Synopsis : *Tom Ripley est chargé par un milliardaire américain, Monsieur Greenleaf, de ramener à San Francisco son fils Philippe qui passe de trop longues vacances en Italie auprès de sa maîtresse Marge ...*



Mercredi 24 avril 2019 à 19 h 30

Thème : **Le viol**

Film : « **L'ÉTÉ MEURTRIER** » de Jean Becker (1983)

Synopsis : *En 1976, la jeune Éliane, sensuelle et aguicheuse, emménage dans un petit village de Provence avec Gabriel, son père adoptif paralytique et sa mère Eva Braun ...*



Mercredi 22 mai 2019 à 19 h 30

Thème : **La prostitution étudiante**

Film : **MES CHERES ETUDES** » d'Emmanuelle Bercot (2011)

Synopsis : *Laura, 19 ans, simple étudiante en première année d'université, veut réussir ses études, à tout prix. Malgré un job alimentaire, elle n'arrive pas à subvenir à ses besoins et tombe dans une précarité financière ...*



Mercredi 19 juin 2019 à 19 h 30

Thème : **La recherche d'emploi**

Film : « **MOI, DANIEL BLAKE** » de Ken Loach (2016)

Synopsis : *Pour la première fois de sa vie, Daniel Blake, un menuisier anglais de 59 ans, est contraint de faire appel à l'aide sociale à la suite de problèmes cardiaques. Mais bien que son médecin lui ait interdit de travailler, il se voit signifier l'obligation d'une recherche d'emploi sous peine de sanction.*

Nous vous y attendons nombreux !

PARTICIPATION DU CENTRE A LA RENCONTRE DE LA SYNERGIE WALLONIE A NAMUR : « DROIT ET REPRESENTATION DES FEMMES » – VENDREDI 26 OCTOBRE 2018

Dans le cadre de l'Assemblée des femmes et des associations 2018 organisée par la Synergie Wallonie pour l'égalité entre les femmes et les hommes, notre association était invitée à venir réfléchir, débattre et décider sur la thématique :

« **Femmes et politique : Représenter autrement et efficacement ! oui, mais comment ?** ».

L'Echevine de l'Egalité des chances de Verviers a été conviée à la Table des pourparlers. La Présidente du Centre a participé à cette rencontre.

CONTEXTE

La position et le statut des femmes en Belgique, s'ils sont un peu meilleurs que dans de nombreux pays, souffrent encore de retards qui handicapent les femmes. Les avancées légales existent bel et bien, cependant la mise en œuvre concrète de l'égalité reste à faire dans de nombreux secteurs, en particulier dans la gouvernance publique. Une présence accrue des femmes dans les assemblées et les exécutifs, notamment au niveau communal, est certainement à même de renforcer la dynamique citoyenne et la démocratie. Dans le cadre des élections communales de 2018, où la parité et l'alternance sur les listes sont une obligation légale, nous espérons voir le nombre de femmes élues augmenter, mais cette situation nous semble insuffisante pour atteindre une réelle représentation et prise en compte des problématiques femmes. Aujourd'hui, les politiques, toutes thématiques confondues sont réfléchies sous un angle de vue masculin encore dominé par les traditions « genrées » contraires à la concrétisation de l'égalité sans tenir compte des intérêts et besoins de l'ensemble de la population, en l'occurrence des femmes tout au long de leur vie. Nous partons de l'hypothèse qu'en donnant aux femmes plus de moyens : outils, méthodes mais surtout espace d'échanges et d'expertises, nous œuvrons vers une représentation politique qualitative égalitaire incluant une vision genrée, dans toutes les matières politiques.

Le colloque s'est déroulé sur base de 3 panels de discussion. La journée fut animée par Daphné Bertrand, journaliste. De plus, le panel 3 était encadré par Claire Gavray, enseignante et chercheuse aux facultés des sciences sociales et psychologie de l'Université de Liège. Ces échanges ont permis de passer de l'idée à des propositions d'actions concrètes.

Panel n° 1 : « Femmes et Politique : du droit de vote à une représentation politique égalitaire qualitative des femmes : historique légal, factuel et ressenti »

« Depuis le droit de vote obtenu en 1948, le droit à être représentées est débattu surtout depuis les années 80. L'étape décisive du droit de vote en 1948 a permis l'accès des femmes à la citoyenneté politique.

Pour ce qui est de la prise de décision politique, il faudra attendre 1994 pour qu'une loi ouvre la voie de la parité en interdisant aux partis politiques de présenter sur les listes plus de deux tiers de candidats du même sexe. Un premier quota de ¼ maximum de membres du même sexe sur les listes électorales est fixé, tandis que le quota de 2/3 maximum est appliqué lors des élections de 2000. Les lois sur la parité qui s'ensuivent en 2002, réduisent l'écart entre le nombre de candidats du même sexe à 1.

Objectif de parité atteint ! ? Cependant, dans les faits la sous-représentation politique des femmes persiste dans les exécutifs et au sein des administrations. La parité et le système de quota sur les listes électorales, a, certes, représenté un levier important dans le rééquilibrage de la participation des femmes et des hommes à la vie politique mais ne représente pas une solution suffisante ! Des obstacles liés au système électoral lui-même sont relevés comme empêchant l'éligibilité des femmes pourtant en nombre identique sur les listes électorales. Aussi, un pas de plus a été franchi pour rendre possible l'éligibilité des femmes grâce au système de la « tirette ». Ce système, obligeant l'alternance des candidats des deux sexes, devrait, lors des prochaines élections, amener à une meilleure répartition des responsabilités au sein des collèges et administrations. Si le rééquilibrage en termes de « nombre de candidat-e)s » est aujourd'hui acquis, se concrétisera-t-il en termes de « nombre d'élue-e s » dans les résultats de ces prochaines élections ? »

Panel n° 2 : « Femmes et politique : Evolution des mandats et portefeuilles au niveau local »

« Comme nous l'avons abordé dans le panel précédent, les avancées sont importantes mais qu'en est-il aujourd'hui de la visibilité des femmes élues et de leur place au sein des exécutifs et administrations dans lesquels elles ont gagné leur place ? La répartition des compétences échevinales au sein des Collèges est-elle effectuée de manière « neutre » ? Sur base de quels critères se fait la répartition des portefeuilles ? L'égalité du genre est-elle acquise dans les faits, « qualitativement », considérant le degré « d'importance » des matières de gestion politique locale gérées par les femmes ? Acceptons-nous le fait que certaines matières soient attribuées quasi systématiquement aux hommes (finances) ou aux femmes (petite enfance) ou défendons-nous une attribution « neutre » des matières de politique communale en regard des compétences et en termes d'efficacité politique ? En parallèle à cette problématique de répartition des compétences, un déséquilibre mérite également notre attention, celui de la

décroissance progressive du nombre de femmes à mesure que l'on monte dans la hiérarchie. Communément appelé, «plafond de verre », ce constat amène à la réflexion des causes sous-jacentes à ce déséquilibre. Si l'on admet que les femmes rencontrent davantage d'obstacles que les hommes à l'accès aux postes à responsabilité, quels sont-ils et comment les contrecarrer ? Quelles sont aujourd'hui les leçons à retirer des femmes élues ayant brillamment réussi leur carrière politique ? Outre les freins, voyons également ensemble, quelles sont donc les opportunités qui s'offrent aux femmes élues aujourd'hui. »

Panel n° 3 : « Femmes et politique : Représenter autrement et efficacement ! oui, mais comment ? »

Au vu des thématiques abordées précédemment, nous arrivons à la conclusion que si un long chemin a été parcouru, beaucoup reste à faire afin d'assurer aux femmes la visibilité qu'elles méritent.

L'enjeu : représenter et gouverner autrement !

Nous partons de l'hypothèse qu'en donnant aux femmes cet espace de discussion et de réflexion nous sortirons de cette journée avec des propositions novatrices pour réinventer la politique et ces modes de gouvernance, reconstruire ce lien local indispensable à l'exercice de la démocratie et créer des espaces permanents d'échanges et d'expertises. Nous sortirons sûrement avec des idées ou propositions parfois déjà entendues, souvent un peu différentes. Mais ... plus que certainement, avec des propositions qui entraîneront un changement subtil, impalpable, non mesurable directement. Car lentement, les femmes réinventent la politique. Lentement, mais sûrement.

Dans ce panel, nous nous questionnerons sur le comment « amener les femmes élues à « chausser des lunettes genre » et « à participer au traitement de l'ensemble des matières abordées et à traiter au niveau communal », que ces matières soient ou non, liées à leur mandat. Des pistes seront proposées (réseaux de femmes expertes ? relais ? outils ?, ...), d'autres seront issues des discussions. L'objectif sera d'identifier des modes de fonctionnement Partages d'expériences ? Discussion sur les matières de collaboration ? Quelles collaborations ?



PARTICIPATION DU CENTRE A LA RENCONTRE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DE L'INSTITUT POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES A BRUXELLES – VENDREDI 23 NOVEMBRE 2018

La Convention d'Istanbul est un texte du Conseil de l'Europe, l'organisation de défense des droits de l'homme au niveau européen. Elle vise à prévenir et lutter contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et contre la violence domestique. La Belgique a signé ce texte en mars 2016, et il est entré en vigueur le 1er juillet 2016.

La Présidente et la Secrétaire de direction ont participé à cette rencontre. Dans le cadre de la procédure de supervision de l'application de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence de domestique, il a été présenté :

- L'Institut de la mise en œuvre du PAN 2015-2019 et état des lieux ;
- La Coalition nationale « Ensemble contre les violences faites aux femmes » et le rapport alternatif de la société civile.

LA CONVENTION D'ISTANBUL – CONSTATS

Constats à propos des politiques intégrées et collectes des données (Plan d'Action National, budgets et ressources financières, soutien à la société civile et coopération avec les autorités, collecte de données, recherches - études, ...).

Au niveau du PAN, on constate que les associations ne sont pas suffisamment consultées. L'avis des professionnels et acteurs de terrain doit être plus entendu car ils sont en première ligne. 14 tables rondes ont eu lieu en Belgique avec des organisations de femmes actives sur le terrain. Les associations participent activement en vue de donner des informations importantes pour la réalisation du rapport. Les chiffres et statistiques sont incomplets, voire absents.

Constats à propos du soutien aux victimes (information, services généraux, prise en charge par les services sociaux, et soins de santé, services spécialisés, permanence téléphonique, besoin des enfants exposés aux violences, ...

On constate que les victimes reçoivent un soutien adéquat en cas de violences et qu'elles sont prises en charge de A à Z, mais pas pour toutes les femmes. Certaines subissent des discriminations.

Les maisons d'accueil sont plus nombreuses qu'avant (Gand, Bruxelles, Liège) mais malgré tout toujours insuffisantes, surtout en cas d'urgence. Les victimes sont suivies dans des hôpitaux par des intervenants spécialisés mais certains les accompagnent mal car ne sont pas bien formés sur les questions de violences. Les services téléphoniques sont nombreux et très utiles. Les campagnes sont pertinentes et bien diffusées mais elles malgré tout encore insuffisantes.

Constats à propos des femmes migrantes (Asie, regroupement familial, en séjour irrégulier, statut de résident, protection immédiate, ...)

Concernant les femmes migrantes, nous remarquons que la législation est lacunaire et ne permet pas d'agir de manière optimale pour venir en aide aux victimes de violences.

Ces femmes sont davantage victimes de violences conjugales et subissent donc une double peine. La méconnaissance du français pose un gros problème pour qu'elles soient comprises et elles n'ont souvent pas de famille dans le pays d'accueil. Elles se retrouvent très isolées et des proies faciles pour un mari violent. La tolérance « 0 » n'est pas suivie et de nombreuses plaintes n'aboutissent pas.

Certaines femmes migrantes dépendantes de leur mari ne sont pas protégées pendant les 5 premières années de leur séjour en Belgique et la Loi doit changer pour éviter des drames.

Constats à propos de la prévention (campagnes, enseignement et éducation, formation des professionnel-les, programmes axés sur les auteurs de violences, médias et NTICs, harcèlement au travail, ...)

Les campagnes de prévention sont bien organisées et visibles, quel qu'en soit le thème. Il reste de nombreux travaux à faire et les tables rondes permettent d'agir efficacement. L'avis de la société civile est important mais elle n'est pas consultée à bon escient. Les concertations ne sont pas suffisantes non plus.

Au niveau de l'enseignement, les résultats diffèrent d'un établissement scolaire à l'autre. Certains thèmes sont présentés mais les thèmes tels que l'égalité de genres, la lutte contre le sexisme sont rarement abordés en classe.

Constats à propos du droit matériel et procédural, enquêtes et poursuites (mesures de protection des victimes et enfants, police, médiation, aide juridique, justice pénale et civile, garde alternée, ...)

Les poursuites envers les auteurs de violences entre partenaires ne sont pas toujours effectives. En pratique, la police minimise l'ampleur des violences afin de dissuader la victime de déposer une plainte. De nombreuses victimes refusent de le faire car elles ne reçoivent pas une assistance correcte pour y parvenir. Les mesures prises à l'encontre des personnes violentes sont très lentes et les victimes risquent entretemps de subir des représailles graves, voire dramatiques dans certains cas.

Constats à propos d'autres questions d'intérêt (family, justice center, prostitution, violences sexuelles, sexisme, avortement, violences gynécologiques et obstétricales, syndrome d'aliénation parentale, ...)

La victime doit être à même de prouver qu'elle a subi des violences. C'est très difficile car souvent, les femmes battues renoncent à déposer une plainte auprès de la police. Les associations d'aide aux victimes ne reçoivent pas de soutien financier suffisant pour leur permettre d'informer au mieux les victimes. Idem pour la justice et la police qui n'ont pas les subsides nécessaires pour effectuer un travail de qualité. Sans soutien financier correct, les organisations de terrain ne pourront pas agir de manière concrète et efficace.

DE LA LOI LIZIN A LA CONVENTION D'ISTANBUL : 20 ANNEES DE COMBAT CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES A HUY – SAMEDI 24 NOVEMBRE 2018

Colloque préalable à la Journée Internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes « De la loi Lizin à la Convention d'Istanbul - 20 années de combat contre les violences conjugales »

La Présidente a participé à cette journée. Un tournant capital s'est amorcé en début 1998 en Belgique : **la Loi Lizin** a sorti la violence conjugale de la sphère privée pour la placer dans le domaine d'intervention de la Justice. Depuis lors, les tenants de l'égalité entre les hommes et les femmes face à la justice n'ont cessé de faire reconnaître les violences conjugales et intrafamiliales comme structurelles, faisant partie d'un contexte de société favorisant les rapports de domination des hommes sur les femmes, banalisant les violences à l'égard des femmes et trouvant des excuses aux comportements sexistes omniprésents. Dans la lignée, en 2016, **la Convention d'Istanbul** entre en vigueur en Belgique, reconnaissant officiellement l'existence de ce rapport de domination et de sa place centrale dans la violence intrafamiliale, offrant enfin un cadre légal international pour lutter plus efficacement contre le phénomène. Est-ce pour autant gagné ? Quelle est l'orientation actuelle de la politique criminelle en Belgique ? Sous quel angle la Justice et les divers gouvernements à l'œuvre en Belgique envisagent-ils de lutter contre le phénomène ?

Beau succès pour le colloque organisé à Huy par la Fondation Anne-Marie Lizin ce samedi 24 novembre 2018!



En ouverture, Michel Lizin et Christine Defraigne, Présidente du Sénat (Anne-Marie Lizin fut la première femme présidente depuis 1830 en 2004) ont rendu hommage à cette femme politique d'envergure internationale qu'était Anne-Marie LIZIN.

C'est une femme dont les engagements forçaient l'admiration. Elle avait de l'audace, elle savait sortir du carcan pour des principes et des valeurs supérieurs. Elle fut une pionnière. Ainsi, dans la foulée des recommandations de la conférence de Pékin sur les femmes (1995), elle a proposé et fait voter une loi « visant à combattre la violence au sein du couple », mettant enfin à

l'agenda politique belge un changement majeur dans la représentation traditionnelle des violences conjugales. La loi Lizin (1997) a imposé l'idée que, même si elle survient dans la sphère intime, la violence conjugale ne peut pas être confinée au domaine privé et rester impunie. La combattre est du ressort de l'ordre social. Ce changement de perception est fondamental et a généré d'autres avancées.

Ainsi, en 2004 sur base de la loi de Laurette ONCKELINS, Anne BOURGUIGNONT, Procureure du Roi à Liège a pu inscrire cette problématique à l'agenda judiciaire, en imposant une politique de « **tolérance zéro** » sur l'arrondissement liégeois.

Claire Gavroy (CVFE) a relaté ensuite la genèse de la loi Lizin, en évoquant le souvenir d'une dame ex-hébergée, Paule. Son assassinat en 1995 a été le déclencheur de la rencontre entre Anne-Marie Lizin et le CVFE, qui s'est investi alors dans le soutien du projet de loi que celle-ci proposait. L'assassin, déjà en sursis, avait été laissé en liberté alors que plusieurs plaintes avaient été déposées contre lui par plusieurs femmes, mais malheureusement ces plaintes avaient été classées sans suite alors qu'il aurait dû être remis en prison. L'équipe du CVFE a fait connaître son indignation dans les médias et en a discuté avec Anne-Marie Lizin.

A l'époque, les femmes battues ne pouvaient pas se faire entendre. C'étaient des « victimes sans délit ». La prise en compte officielle de la problématique a beaucoup évolué depuis, notamment grâce à la loi de 1997. Cette loi a pu être votée grâce à l'alliance de femmes politiques de tous bords.

Reine Marcelis (Synergie wallonne) et Maria Miguel Sierra (La Voix des Femmes) ont poursuivi la description des évolutions du combat contre les violences conjugales, avec les « Coll3 » et « Coll4 » de la Ministre de la Justice en 2006, Laurette Onkelinx, qui ont généralisé à toute la Belgique la politique « Tolérance zéro » initiée par Anne Bourguignont, avec les plans d'actions nationaux qui se sont succédés depuis 2000, avec la Convention d'Istanbul adoptée par la Belgique en 2016 et dont l'application dans les pays signataires fait l'objet actuellement d'une évaluation de la part des autorités nationales mais aussi des acteurs/trices de terrain. Les avancées en matière de lutte contre la violence conjugale ont plus de chances de succès quand elles s'appuient sur la synergie de toutes les forces et de toutes les compétences : les militantes, les associations spécialisées, les services généralistes, les professionnels de plusieurs disciplines, les politiques et les institutions. Dans un pays comme la Belgique, où les niveaux de pouvoir sont multiples, mais aussi dans un domaine aussi complexe que la violence conjugale, qui appelle des interventions et des solutions de différentes natures, il est important d'avoir une approche globale et cohérente, avec des démarches transversales, ce qu'on appelle une "politique intégrée". La vision développée par la convention d'Istanbul est de mettre les victimes, femmes et enfants, au cœur des dispositifs, aucune compétence n'étant suffisante en soi.

Dans le débat avec la salle qui a suivi, on a évoqué les régressions (reculs en matière judiciaire avec des politiques particulières à chaque Parquet; reculs en matière d'accueil des victimes par la police), les besoins en formation (des magistrats, des avocats, des policiers mais aussi des politiques!), la grande précarité des associations spécialisées due au régime de subsides ponctuels et complexes auquel elles sont confrontées (comme le gel des subsides ou la réforme des aides à l'emploi APE...).

A la veille de la grande manifestation nationale MIRABAL (qui rejoint les manifestations organisées dans une multitude de pays à l'occasion de la journée internationale contre les violences faites aux femmes), ce colloque a permis de prendre la mesure de la conviction et de l'engagement nécessaires dans le chef des femmes.



La Présidente et la Secrétaire de direction ont participé à cette dernière assemblée Alter Égales ; elle consistait en une assemblée participative pour les Droits des femmes, créée pour répondre aux revendications des organisations féminines et féministes mais surtout pour aboutir à une égalité réelle entre hommes et femmes. Cette assemblée se veut un espace de dialogue entre les organisations de terrain et le politique. Chaque année, les participants à cette Assemblée sont invités à voter et travailler sur une thématique précise. 5 thématiques, piliers de droits fondamentaux ont ainsi été proposés durant la législature : le droit à l'égalité au travail, le droit à disposer de son propre corps, le droit à être représentée, le droit à l'intégrité physique et psychique et le droit à ne pas être stigmatisée. Durant l'année,

les participants travaillent en 3 sous-commissions chargées d'approfondir une partie de la thématique adoptée. Un appel à projets en lien avec le pilier de droit sélectionné est également lancé annuellement.

En fin de séance, nous avons signé la pétition pour la création d'un Ministère des Droits des Femmes.



VOTE : 5 THÉMATIQUES « ALTER ÉGALES »

1. Le droit à disposer de son propre corps

Les contraintes liées au marché du travail, à la carrière professionnelle, les inégalités dans la prise en charge des tâches ménagères et familiale, induisent, pour les femmes, des freins directs ou indirects à l'autonomie du choix d'avoir un enfant ou non, de décider quand elles en auront, comment et avec qui. D'autres questions connexes telles que l'accès à ces droits seront abordées ou encore la formation des médecins à l'avortement.

2. Le droit à l'intégrité physique et psychique (thématique 2017)

Plusieurs gouvernements ont déjà marqué leur volonté de lutter activement contre les violences entre partenaires. Plusieurs campagnes de sensibilisation ont déjà abordé les violences physiques et psychologiques. Même si elles sont moins visibles, les violences économiques et administratives ont aussi des répercussions drastiques sur les victimes. Le point commun: les rapports de domination des hommes sur les femmes. Le harcèlement de rue, le harcèlement sexuel et le viol seront également abordés à travers des actions concrètes destinées à changer les mentalités et les comportements.

3. Le droit à être représentée

Au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il y a 44% de Députées. L'évolution croissante du nombre de femmes dans la sphère politique est intimement liée aux lois de quotas et de parité. Pourtant dans les différents gouvernements belges, elles représentent rarement plus du tiers des membres. Quelles stratégies, quels mécanismes à instaurer pour généraliser la mixité?

4. Le droit à ne pas être stigmatisée (thématique 2016)

Les préjugés sexistes perdurent. Malgré la diversité des outils imaginés par les militantes, certains stéréotypes sont reproduits à la crèche, à l'école, à l'université, au travail, dans les médias ou à la retraite. À la veille de la Saint-Nicolas, les magasins de jouets décorent de bleu le rayon garçon et de rose ceux des filles! À l'école ou dans le monde culturel, les stéréotypes sont aussi parfois consciemment ou inconsciemment reproduits. À nous de redoubler de créativité pour les déconstruire !

5. Le droit à l'égalité au travail (thématique 2015)



Rappelons que le principe du travail égal à salaire égal est garanti par le traité de Rome depuis 1958 et n'est toujours pas une réalité en 2014. Dans le secteur privé en Belgique, à compétences égales, une femme gagne en moyenne entre 15 et 25 % de moins qu'un homme. Rappelons également que la participation des femmes au marché du travail a augmenté massivement depuis les années 50. Néanmoins, la majorité des travailleurs à temps partiel sont des travailleuses ! Cette disparité engendre inévitablement des inégalités d'autonomie économique et financière, sans oublier que le travail à temps partiel augmente les risques de précarité pour les femmes. Par ailleurs, ce dernier est plus souvent contraint que choisi. Ces contraintes résultent, notamment, du fait que:

- certains employeurs, dans des secteurs employant une grande majorité de femmes, n'offrent que des emplois à temps partiel (par exemple, les secteurs de la distribution et du nettoyage).
- les tâches ménagères et familiales sont encore assumées à 80 % par les femmes.

REMISE DU PRIX ANNE MARIE LIZIN (THEROIGNE DE MERICOURT) A NAMUR MARDI 4 DECEMBRE 2018



La Fondation était présente ce soir à la cérémonie de la remise du prix Anne-Marie Lizin - Théroigne de Méricourt. Le Prix Théroigne de Méricourt a été créée en 2004, sous l'impulsion d'Anne-Marie Lizin (fondatrice de ce qui deviendra Synergie Wallonie pour l'égalité entre les femmes et les hommes). Anne-Marie appréciait particulièrement cette féministe avant l'heure qu'était Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt, figure de la révolution française. En 2015, les membres de synergie Wallonie pour l'égalité entre les femmes et les hommes ont pris la décision de lier ces deux personnalités : Deux femmes, deux féministes, deux rebelles qui ont fait fi de tout pour défendre leur cause envers les femmes. En 2015, le prix fut nommé : « Prix Anne-Marie Lizin - Théroigne de Méricourt ». Cette année, c'est Sylvie LAUSBERG, Présidente du CFFB (Conseil des Femmes Francophones de Belgique) qui, par la

détermination de son engagement, son combat et ses actions dans la lutte pour l'autonomie des femmes a reçu cette récompense.



ATELIER CUISINE ARTS DE LA MAISON DE L'EGALITE DES CHANCES DE VERVIERS VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018

Les employées du Centre ont pris part au repas « Cuisine du monde » organisé par la Maison de l'Egalité des Chances de Verviers. Le but de ces rencontres est de permettre au monde associatif et aux plus pauvres de se rencontrer autour d'un plat traditionnel pour la modique somme de 4 €. Tous les mois, un repas typique est préparé et proposé pour la modique somme de 4 €.



La recette du jour s'appelait « ROULEAU STÉPHANIE »

Le rouleau Stéphanie est une recette classique bulgare. Elle est très appropriée lorsque vous attendez plusieurs invités ou bien si vous devez préparer la table pour une occasion spéciale.

Le rouleau est grand et se sert facilement en tranches. Il est très facile et rapide à préparer et ainsi, il vous restera du temps pour confectionner un délicieux dessert.

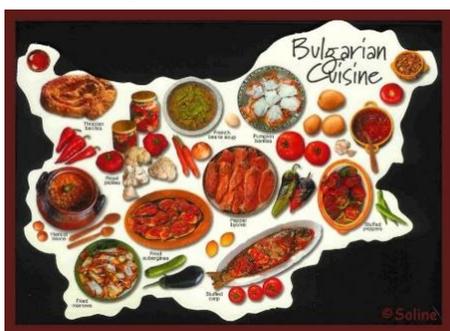
Cependant, le rouleau Stéphanie a besoin d'être accompagné d'une garniture, cela peut être des pommes de terre cuites au four, des pommes de terre en purée ou une salade de pommes de terre classique. Pourquoi pas aussi une salade verte ou une salade de chou.

La Bulgarie est un pays des Balkans dont le territoire offre une grande variété de paysages, du littoral de la mer Noire aux terres montagneuses et aux fleuves, dont le Danube. Melting-pot culturel aux influences grecques, slaves, ottomanes et perses, le pays présente un riche patrimoine de danse, musique, costumes et artisanat traditionnels. Sofia en est la capitale. Le calendrier des fêtes traditionnelles populaires en Bulgarie est peut-être le plus riche en Europe. D'une part le folklore bulgare repose sur un très fort héritage des rituels et des traditions.



La cuisine bulgare

Les plats typiques sont les ragouts, soit aux légumes ou avec de l'agneau, de la chèvre, du bœuf, du poulet ou du porc. Les grillades sont également importantes, en particulier pour les différents types de saucisses.



Le porc est souvent mélangé avec du bœuf ou de l'agneau, bien que le poisson et le poulet soient aussi largement utilisés. Alors que la plupart des bovins sont élevés pour la production de lait, plutôt que pour leur viande, le veau est populaire notamment grillé et servi en apéritifs (Mezzé) et dans certains plats principaux.

La Bulgarie est un pays exportateur important pour l'agneau et la consommation y est également sérieuse, surtout au printemps. La vallée des roses, située au centre, entre les monts Balkans et la chaîne montagneuse de Sredna Gora, est célèbre pour ses vastes champs de les rosiers à fleurs blanches, rouges et roses, sont cultivés en plein air (floraison de mai à juin).

Du côté de nos apprenants ...



SALON DU VOLONTARIAT A VERVIERS - SAMEDI 13 OCTOBRE 2018

Cette année, le Salon du volontariat est pour le Centre une opportunité de rencontres et d'échanges entre les associations actives sur le territoire de la Ville de Verviers et les personnes désirant s'investir bénévolement dans le monde associatif.

Le Salon du Volontariat offre aux associations, une vitrine pour se faire connaître et présenter leurs activités en vue de dénicher des volontaires (bénévoles) pour mener à bien leurs différentes missions.

Objectifs du Salon : Se faire connaître et présenter leurs activités tout en établissant des liens directs avec les autres associations et de futurs bénévoles/volontaire.

ATELIER « AMELIORER SA CONFIANCE EN SOI ! » - MERCREDI 28 NOVEMBRE 2018



Cet atelier a été créé pour les jeunes (à partir de 14 ans). Il s'est tenu le mercredi 28 novembre à 18 h 30 dans nos locaux sous la houlette de Karl-Heinz RENERKEN, consultant pour postulants dans le monde de l'emploi.

Qui suis-je ? Comment me perçoit-on ?

Suis-je à la hauteur des attentes ? Comment y arriver ?

Lors de cette séance, nous avons abordé quelques techniques simples du monde du recrutement pour aider les jeunes à créer leur méthode personnelle et interrompre le mécanisme du manque de confiance en soi et du découragement.

Une vingtaine de personnes étaient présentes. Quelle attitude adopter pour se donner toutes les chances de réussir ? Comment faire pour poursuivre ses rêves sans baisser les bras ?

Karl a expliqué comment se présenter en 2 minutes, surmonter ses peurs, se fixer des objectifs, avoir la foi et avoir des visions d'avenir. Il insiste sur l'importance d'exprimer sa gratitude, choisir les mots justes tout en soignant son apparence tout en restant attentif au comportement non verbal ... Sur un ton dynamique et convaincant, Karl a ainsi présenté quelques techniques simples et un tas de conseils précieux pour trouver la motivation et garder le cap !

PROJET « ALPHA – CULTURE » EN COLLABORATION AVEC MONSIEUR LILO ET LE GROUPE 2 PRISE DE CONTACT - LUNDI 3 DECEMBRE 2018

Ce 3/12/18, nous avons eu la visite de Monsieur Lilo, dessinateur-auteur. Bien que dessinateur de BD à la base, celui-ci fait preuve d'une polyvalence créative étonnante et anime avec beaucoup d'entrain des ateliers de dessins pour petits et grands. Auteur du Cours de Dessin 3.0, il donne vie à une feuille en 3 coups de crayon et fait preuve d'une grande efficacité à partager sa passion avec tous les apprentis dessinateurs qu'il rencontre. Durant le mois de mars 2019, Monsieur Lilo animera un atelier d'expression autour du projet « Dis-moi dix mots » & œuvrera à la réalisation d'une tour des 10 mots avec un des groupes d'apprenants FLE.

GROUPE DE PAROLE AVEC LES APPRENANTS DU GROUPE 2 AU TERRAIN D'AVENTURES JEUDI 6 DECEMBRE 2018

Ce 6/12/18, une dizaine d'apprenants accompagnés d'une formatrice se sont rendus au Terrain d'Aventures pour y rencontrer un autre groupe FLE. Ceux-ci dans le cadre de leur projet « Viens voir chez toi » les avaient invités à une rencontre conviviale. A l'aide de quelques animations brise-glace proposées par les animatrices et autour d'une tasse de thé ou de café, les deux groupes ont pu se rencontrer, échanger et partager. Ce type de sorties permet également à notre groupe de se consolider en provoquant des interactions entre les apprenants différentes des cours habituels.

**RENCONTRE CONVIVIALE ENTRE LES APPRENANTS ET LES FORMATEURS
ANIMATION MUSICALE & AUBERGE ESPAGNOLE
JEUDI 20 DECEMBRE 2018**



Saviez-vous que ...

Grands, beaux et verts ! Le sapin de Noël est considéré comme l'un des plus majestueux symboles incontournables du temps des Fêtes.

Origine du sapin de Noël

Un ancien rite païen voudrait qu'on honore un arbre, autour de la date du solstice d'hiver, car ce dernier symbolise la vie. On célébrait ainsi la renaissance du Soleil. Au XIème siècle, on décorait déjà des arbres référence à l'arbre du paradis. Ensuite, c'est naissance. Vers 1520, on décorait les arbres gâteaux et on plaçait déjà, à cette époque, une au XVIème siècle, on rapporte une avait offert un sapin à ses enfants le merveilles de Dieu.

Ensuite, au XVIIème siècle, on débute de noix d'huile dans lesquelles on dépose, garnissent l'arbre de petites chandelles. En 1738, un premier sapin de Noël est de l'épouse de Louis XV, roi de France.

qu'on dresse un sapin grâce à la allemandes. Vers 1871, une vague quittant leur province allemande, coutume un peu partout au pays. Au intégrée en Grande-Bretagne, puis **Le sapin de Noël ici, aujourd'hui**

La tradition de l'arbre de Noël est arbre naturel, au parfum chargé de artificielle qui nécessite moins d'incendie. Tout reste une question de choix l'approche des Fêtes, on décore un arbre de de la vie, car le sapin persiste et garde sa différentes variétés de sapins, mais le plus parfumé est le sapin baumier. Mon beau sapin, roi des forêts ...



qu'on garnissait de pommes rouges et on disait qu'il faisait en Allemagne que la coutume a véritablement pris avec des confiseries, des pommes et mêmes des petits étoile au sommet pour rappeler celle de Bethléem. Aussi, légende voulant que Martin Luther, un prêtre allemand, jour de la veille de Noël pour qu'ils se rappellent des

l'illumination du sapin. On remplit des coquilles à la surface, une mèche qu'on allume. Certains attachées sur les branches.

installé au Château de Versailles sous l'initiative Un siècle plus tard, en 1837, c'est aux Tuileries duchesse d'Orléans, qui a des origines d'immigrés provenant d'Alsace-Lorraine vient s'établir en France et y introduit donc la même moment, la tradition est aussi aux Etats-Unis et au Canada.

bien installée. Certains optent pour un souvenirs, d'autres préfèrent la version d'entretien et comporte moins de risque et de valeurs ! Mais dans la majorité des foyers, à Noël. Encore aujourd'hui, il symbolise le renouveau verdure même au temps froid de l'hiver. On retrouve



Ce 20/12/18, les apprenants, les bénévoles et toute l'équipe du personnel se sont retrouvés pour célébrer le dernier jour de cours de l'année. A cette occasion, chacun a apporté un plat à partager : Knéfé de Syrie, Samossas de Somalie, loempias thaïlandais, pizzas turques, gâteau de Verviers et tarte au riz ... Le buffet était multiculturel, copieux et chaleureux. Après les mots de remerciement de notre Présidente Jeannine Gerlach et du coordinateur pédagogique Martin Goblet, un groupe d'apprenants et puis les bénévoles ont chanté et partagé leur joie en cette fin d'année. Une fête haute en couleur, en saveurs et pleine de bonheur !

PARTICIPATION DU CENTRE A LA JOURNEE DU P.M.T.I.C – MARDI 11 DECEMBRE 2018

Comme chaque année, l'équipe du PMTIC organise une fête annuelle. A cette occasion, l'ensemble des opérateurs, formateurs, l'équipe du PMTIC, les pédagogues, se retrouvent pour échanger, partager des pratiques innovantes. On nota également la participation d'un conférencier Daniel Bonvoisin.

Le programme de la journée proposait 5 ateliers en matinée animés par des formateurs PMTIC :

- + Des apprenants tous différents.. ! Vraiment
- + L'évaluation par le jeu : utilisation de l'application Kahoot
- + Enrichir sa formation des outils originaux, simples, efficaces et presque gratuits
- + L'évaluation interactive via les nouvelles technologies
- + Les tablettes en PMTIC, limites et plus-values

Les participants ont été conviés à en choisir 3 préalablement pour une meilleure organisation et répartition. Nous avons participé à 3 de ces ateliers. A la fin de chaque animation, notre avis était demandé sur les avantages et les inconvénients de cet apprentissage et l'intégration de celle-ci dans notre pratique professionnelle.

Au terme de ces animations, nous avons été réunis dans la grande salle et un rapporteur de chaque atelier a fait état du déroulement des activités et a donné les avis des participants.

A 12 h 45, le lunch a suivi avec Speed Dating et instant photo. Chaque table était numérotée et choisie pour les participants afin de diversifier les rencontres. Après quelques minutes, il était demandé de changer de table suivant le numéro attribué. Tout cela était suivi de prises de photos où les invités étaient amenés à se déguiser. Très bonne ambiance !!! Après cela, nous nous sommes rassemblés dans la grande salle pour écouter Daniel Voisin (MEDIA ANIMATION asbl) sur le thème « Les jeux vidéo : du divertissement aux jeux de sociétés ».

Conférence pour ma part très intéressante et interpellante.

16h00 : Drink de clôture

PARTICIPATION DU CENTRE A L'ANIMATION DU SERVICE ENERGIE DU CPAS A L'ESPACE WALLONIE – JEUDI 13 DECEMBRE 2018

Exposition sur le thème des économies d'énergie

Le 13 décembre 2018, la Cellule de Guidance Sociale Energétique du CPAS de Verviers, en collaboration avec l'ASBL « La Bull », nous a invité à l'exposition de sa bande dessinée réalisée sur le thème des économies d'énergie.

Lors de cette exposition, nous pouvions admirer sur de grandes toiles, les différentes étapes nécessaires à la réalisation de cette bande dessinée ainsi que les techniques de dessins utilisées. A la fin de la visite, nous avons reçu la dite bande dessinée dans laquelle se trouvent toute une série de pistes pour économiser l'Energie. Nous pouvions également repartir avec une solution pour économiser l'énergie comme des leds, des multiprises, des cales portes, etc. Nous avons également pu échanger avec la Cellule de Guidance Sociale Energétique sur le rôle qu'elle jouait auprès des personnes et de leur habitation. En effet, les personnes travaillant dans cette cellule peuvent se rendre au domicile de la personne pour inspecter la chaudière, le chauffage, les canalisations, ... et donner des conseils pour réduire fortement la consommation des personnes.

PERMANENCE ECRIVAINES PUBLIQUES MENSUELLE – GRATUIT

Nous vous proposons, en collaboration avec le PAC - Verviers, une permanence « Ecrivaine publique » le deuxième jeudi du mois de 13 heures à 15 heures dans nos locaux, rue de Hodimont 44 à Verviers (1^{er} étage).

Si vous souhaitez apporter votre contribution à nos activités, nous vous proposons d'offrir quelques heures de bénévolat, vous pouvez nous contacter au 087/ 33 18 76.

Si vous souhaitez soutenir nos actions, vous pouvez devenir membre sympathisant en versant une cotisation annuelle de 15 € sur notre compte bancaire N° BE19 3480 6999 9712 avec la mention de votre nom + cotisation année 2019. D'avance, un grand merci !



SERVICES

Service Espace Dettes :

- Médiation de dettes
- Requêtes en RCD
- Gestion budgétaire

Ciné-Clubs/débats

Colloques/Conférences

Cours :

- Informatique (PMTIC)
- Français langue étrangère
- Citoyenneté

Permanences juridiques

Ecrivaine publique

CONTACT

rue de Hodimont,44
4800 Verviers
Tél : 087/469959 ou info@cfhv.be










Centre Femmes/Hommes Verviers
Rue de Hodimont 44 - 4800 Verviers
tel : 087/891614 ou 087/46 99 59
@ : info@cfhv.be
www.cfhv.be



INITIATION AUX SERVICES EN LIGNE (TIC)

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

- SPF INTERIEUR/MY MINFIN/MY PENSION/PC BANKING...

LE STOCKAGE EN LIGNE

- DRIVE/GOOGLE PHOTOS

RECHERCHER UN EMPLOI

- REDIGER 1 CV/RECHERCHER SUR LES PLATEFORMES EXISTANTES/ENVOYER SA CANDIDATURE ET SUIVI

ATELIER :VENDREDI MATIN DE 9H00 À 11H00




ENVIRONNEMENT NUMERIQUE (6H)

- LA MACHINE
- SYSTEME D'EXPLOITATION
- MOBILE

COMMUNICATION (8H)

- E-MAIL
- MEDIA SOCIAUX
- PARTAGE
- SERVICE EN LIGNE

RECHERCHE ET STOCKAGE (8H)

- NAVIGUER
- RECHERCHER

CREATION (26H)

- WORD
- EXCEL



CENTRE FEMMES/HOMMES Verviers.



COURS D'INFORMATIQUE

SESSION DE 48H

DU LUNDI AU VENDREDI
13 H30 à 15H30

ADRESSE :

RUE DE HODIMONT 44
4800 Verviers

Tél : 087/89 16 14

Si vous êtes demandeur d'emploi inscrit au forem cours d'informatique gratuits

